



coalitie tegen de honger
coalition contre la faim

POLICY BRIEF - NOVEMBRE 2018

Aide publique de la Belgique pour l'agriculture et la sécurité alimentaire





©STRUZIK – simply human et SOS Faim

CONTACTS

Note rédigée au nom de la Coalition contre la faim par :

- **Manuel Eggen (FIAN Belgium)**

Commentaires et relecture :

- **François Graas et Eloïse de Keyser (SOS Faim)**
- **François Grenade (Îles de paix)**
- **Stéphane Desgain (CNCD-11.11.11)**
- **Katelijne Suetens (Broederlijk delen)**

Tél: 02/250 12 64

Aide publique de la Belgique pour l'agriculture et la sécurité alimentaire

Suite aux crises alimentaires de 2007/2008, la Belgique s'est engagée, lors de la Conférence de Haut Niveau sur la sécurité alimentaire à Rome, à consacrer au moins 15 % de son APD à l'agriculture et la sécurité alimentaire à partir de 2015. Cet engagement a été confirmé dans la nouvelle note stratégique sur l'agriculture et la sécurité alimentaire de 2017. Cette note vise à analyser l'évolution de l'APD et à vérifier le respect des engagements de la Belgique.

Les données sectorielles de l'APD permettent d'identifier le secteur « Agriculture, sylviculture, pêche ». Il n'existe par contre pas de codes sectoriels spécifiques pour la sécurité alimentaire. Pour calculer le montant total de l'APD en matière d'agriculture et de sécurité alimentaire la DGD a décidé d'inclure les secteurs suivants : agriculture, sylviculture, pêche ; santé – nutrition de base ; multi-secteurs – développement rural ; aide alimentaire non urgente ; aide alimentaire d'urgence.

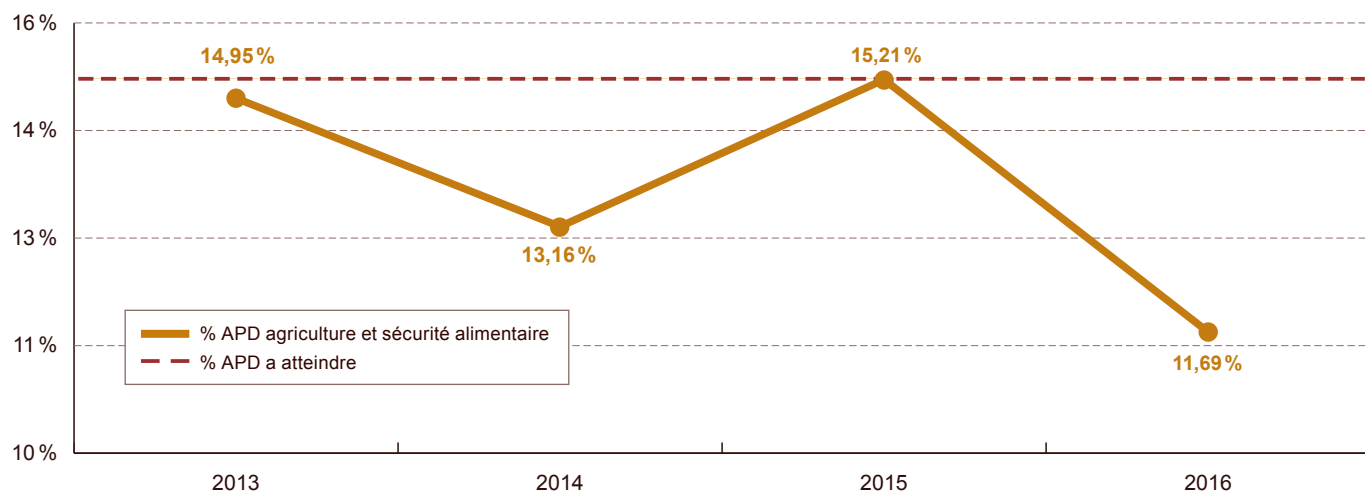
Après avoir atteint les 15 % pour la première fois en 2015 (€261,1 millions), l'APD en matière d'agriculture et de sécurité alimentaire (APD/ASA) est fortement retombée en 2016 à 11,7 % (€243,5 millions)¹. Et la tendance devrait se confirmer en 2017 comme le révèle déjà l'analyse des budgets 2017 de la DGD (qui représente environ 60 % de l'ensemble de l'APD). Les montants pour l'agriculture et la sécurité alimentaire de la DGD connaissent en effet une forte baisse passant de €211,9 millions en 2015 à €179,3 millions en 2016 et €174,7 millions en 2017. Cette baisse est directement liée à la décision du Ministre de supprimer le Fonds belge de sécurité alimentaire (FBSA) en 2015. Comme l'avaient alerté les ONG membres de la Coalition contre la faim, la suppression du FBSA pose question pour le respect des engagements de la Belgique².

¹ Les données sectorielles pour 2017 n'étaient pas encore disponibles lors de la rédaction de ce rapport en novembre 2018.

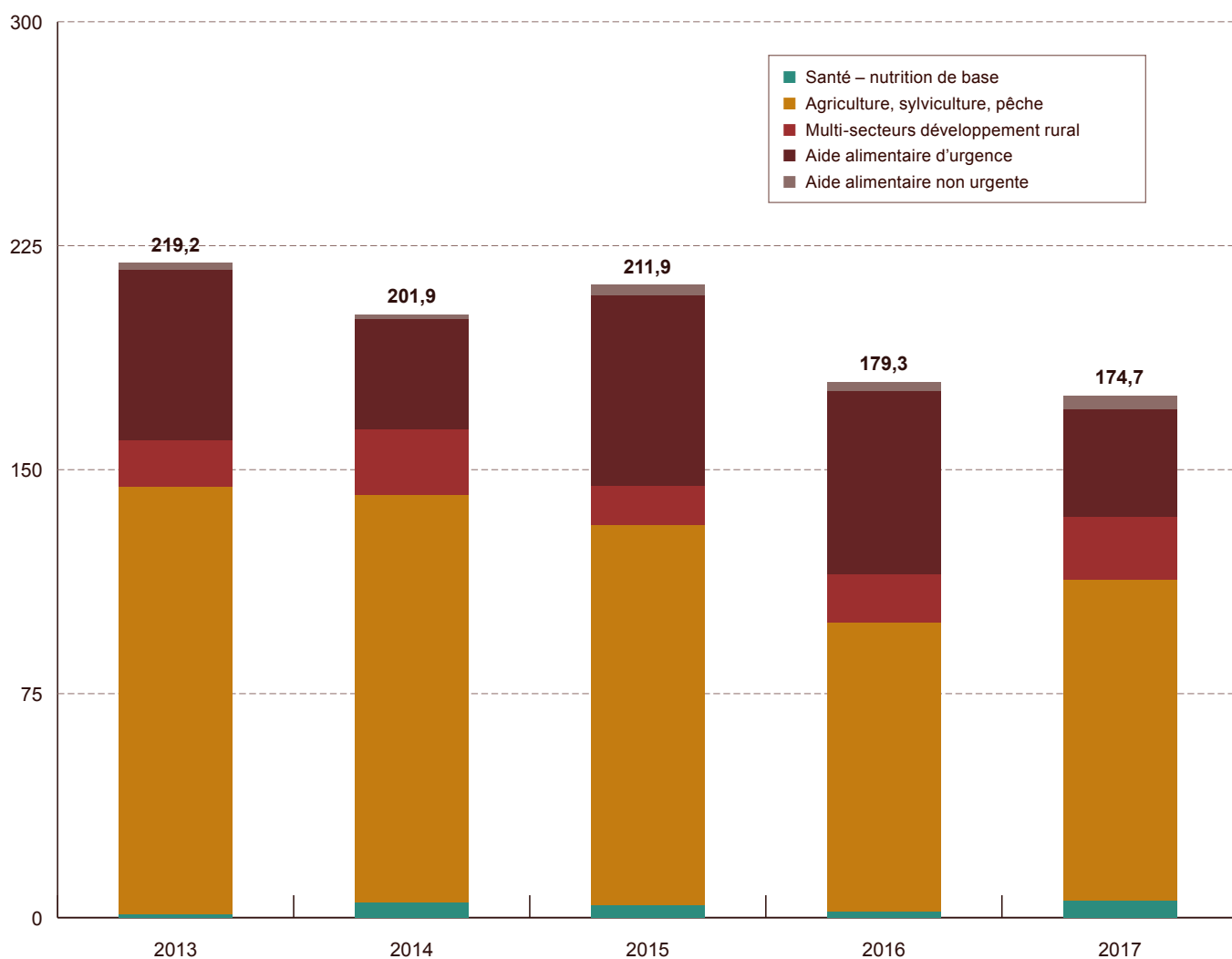
² Lettre de la CCF au Ministre de la Coopération au développement concernant la suppression du FBSA. 19 Novembre 2015. <http://www.coalitioncontrelafaim.be/wp-content/uploads/2015/11/20151119-lettre-De-Croo-suivi-FBSA-BVC-JJG-41.pdf>



% APD agriculture et sécurité alimentaire



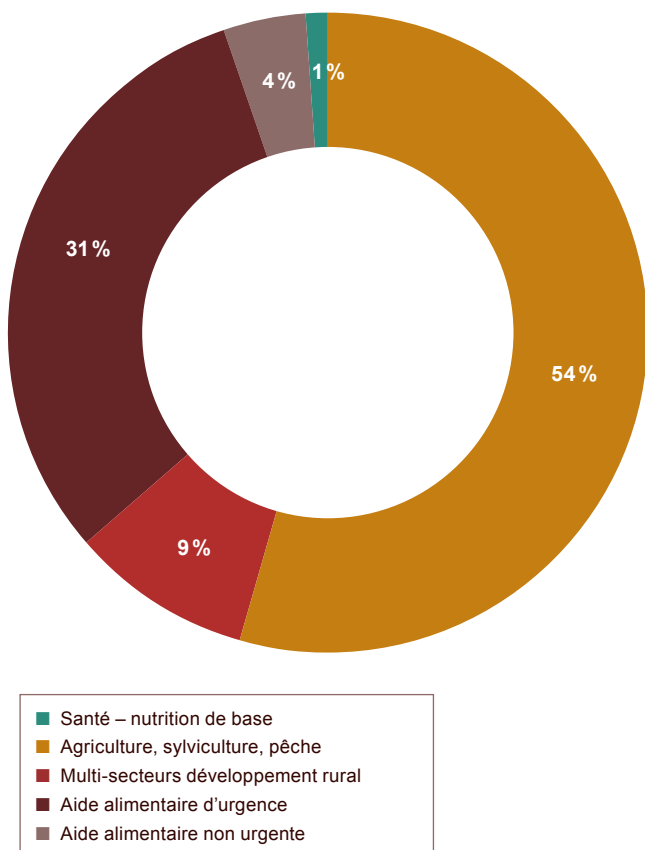
Evolution APD/ASA – via DGD (en M€)





Cette diminution de l'APD/ASA est également à analyser dans le cadre d'une **baisse structurelle de l'APD belge** suite aux coupes budgétaires successives. Après avoir culminé à 0,64% du Revenu national brut (RNB) en 2010, l'APD ne représente plus que 0,45 % du RNB en 2017 (soit une baisse cumulée de 30%). Ici également la Belgique fait défaut à l'engagement de consacrer 0,7 % du RNB inscrit dans la loi de coopération (art. 9). **Si on prend la référence de 0,7 % du RNB dont 15 % pour l'agriculture et la sécurité alimentaire, la Belgique aurait du consacrer €445 millions en 2016 au lieu des €243,5 millions.**

Sous-secteurs APD/ASA – 2016



L'analyse des sous-secteurs de l'APD/ASA (telle que calculée par la DGD) montre qu'environ **un tiers du budget est destiné à l'aide alimentaire**. L'intégration de l'aide alimentaire dans le calcul de l'APD/ASA pose toutefois question étant donné que ce secteur n'est pas concerné par la note stratégique sur l'agriculture et la sécurité alimentaire mais bien par la note stratégique sur l'aide humanitaire. Si la CCF reconnaît bien entendu la nécessité de l'aide humanitaire pour faire face aux situations d'urgence, elle

insiste toutefois sur l'importance d'un appui structurel pour la transition vers une agriculture durable et la réalisation du droit à l'alimentation dans les pays partenaires.

Lors d'une précédente analyse, la CCF avait identifié **les principaux canaux** de la coopération belge en matière d'agriculture et sécurité alimentaire³. Le premier vecteur de la coopération en matière d'agriculture et de sécurité alimentaire est la coopération multilatérale (environ 40 % du budget). Les principaux bénéficiaires sont l'Union européenne et la Banque mondiale devant les institutions spécialisées des Nations-Unies (FAO, PAM, CGIAR).

Le deuxième vecteur est la coopération bilatérale qui administrait environ un tiers du budget en matière d'agriculture et sécurité alimentaire. La disparition du FBSA risque toutefois de diminuer la part de la coopération bilatérale.

Enfin la coopération non gouvernementale représentait environ un quart de l'aide en matière d'agriculture et sécurité alimentaire.

Conclusions – recommandations

La CCF formule les recommandations suivantes :

- Un monitoring doit être effectué chaque année au Parlement pour vérifier le respect des engagements en matière d'agriculture et de sécurité alimentaire.
- Une stratégie devrait être mise en place pour combler la disparition du FBSA au plus vite et assurer l'atteinte des 15 %.
- L'engagement des 15 % devrait concerner en priorité l'aide structurelle pour l'agriculture durable et la réalisation du droit à l'alimentation. L'aide alimentaire d'urgence est nécessaire mais devrait être comptabilisée à part.
- L'aide multilatérale en matière d'agriculture et de sécurité alimentaire devrait bénéficier en priorité aux organes spécialisés des Nations-Unies mentionnés dans la note stratégique (FAO, PAM, CGIAR) plutôt qu'à la Banque mondiale qui dispose d'une moindre expertise dans ce secteur.

3 Coalition contre la faim, « Aide publique de la Belgique pour l'agriculture (et la sécurité alimentaire et nutritionnelle) : bilan », Bruxelles, 2016. <http://www.coalitioncontrelafaim.be/publications/aide-publique-de-labelgique-pour-lagriculture-et-la-securite-alimentaire-et-nutritionnelle-bilan/>



coalitie **tegen de honger**
coalition **contre la faim**

WWW.COALITIONCONTRELAFAIM.BE